

COLLOQUE



Intégration du coût du cycle de vie et des enjeux climatiques

Paris La Défense, le jeudi 8 décembre 2016



Partenaire presse



Environnement et commande publique

Intégration du coût du cycle de vie et des enjeux climatiques

Paris La Défense, le jeudi 8 décembre 2016

Depuis plusieurs années, on assiste, au niveau international, au développement de la prise en compte des enjeux du développement durable dans les marchés publics.

Les évolutions des réglementations européennes et nationales confirment cette tendance en introduisant de nouveaux concepts pour prendre en compte les performances environnementale et climatique des produits, services ou ouvrages.

Les **directives du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014**, n° 2014/24/UE sur la passation des marchés publics et n° 2014/25/UE relative à la passation de marchés par des entités opérant dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des services postaux, et leurs transpositions en droit français (**Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et décret n° 2016-360 du 25 mars 2016**) prévoient le recours à l'approche « cycle de vie » dans les critères d'attribution des marchés.

La méthode utilisée pour évaluer les coûts imputés aux externalités environnementales doit cependant reposer sur des critères vérifiables de façon objective et non discriminatoire, sans favoriser ou défavoriser indûment certains opérateurs économiques. Par ailleurs, la méthode devra être accessible à toutes les parties intéressées.

En France, deux Groupes d'Étude des Marchés (GEM) ont été créés auprès de l'Observatoire Économique de l'Achat Public, sous la tutelle des ministères en charge de l'économie et des finances, afin d'étudier la prise en compte du coût du cycle de vie d'une part et les enjeux climatiques d'autre part dans la commande publique.

Ce colloque propose de faire le point sur les pratiques, les méthodes et les outils existants en la matière, et de faire le point sur les travaux effectués par ces deux groupes de travail.

PROGRAMME

08h30 Accueil des participants

- 09h00 Accueil par **Emmanuel Normant**, directeur développement durable de Saint Gobain.
- 09h15 Ouverture par **Guy Geoffroy**, Président de l'Association Les Eco Maires, Député-Maire de Combs-la-Ville.
- 09h30 Introduction par **Guillaume Cantillon**, président du GEM-DD, Conseiller au Cabinet de la Maire de Paris.
- 10h00 Présentation du contexte réglementaire, par Maître **Nicolas Charrel**, Avocat au barreau de Paris, Avocat européen à la Cour du Luxembourg.
- 10h30 Le cycle de vie des produits et services, **Philippe Osset**, Président et co-fondateur, Solinnen SAS.
- 11h00 Intégration du coût du cycle de vie dans les marchés publics, par **Malika Kessous**, Responsable du pôle Achats responsables, Direction des Achats de l'Etat.
- 11h30 Intégration des enjeux climatiques dans les marchés publics, **Yannick Leguern** (consultant indépendant) et **Alexis Lemeillet** (Deloitte Développement durable).
- 12h00 La monétarisation des externalités environnementales, par **Sébastien Soleille**, Directeur, Deloitte Développement Durable.

12h30 Déjeuner

- 14h00 Prendre en compte l'environnement dans la commande publique
Témoignages d'acheteurs publics
- Nantes Métropole : **Tatiana Lécossais**, Chargée de mission projets techniques.
 - Région Île-de-France : **Sylvain Coite**, Chargé de mission Climat.
 - SEDIF (Syndicat des Eaux d'Île-de-France) : **Arnaud Denudt**, Chef du Service des marchés et **Delphine Angibault**, Chargée d'études, Mission Qualité Eau & Environnement.
- 15h00 Table ronde animée par **David Ascher**, Directeur des publications des Editions Cogiterra.
Participants : Nantes Métropole (**Tatiana Lécossais**), Union des Syndicats de l'Industrie Routière Française (**Christine Leroy**), Saint-Gobain PAM (**Yves Coquelet**), SEDIF (**Arnaud Denudt - Delphine Angibault**), Région Île-de-France (**Sylvain Coite**).
- 16h30 Aperçu des pratiques à l'étranger : Par un représentant du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement).

COLLOQUE

Environnement et commande publique *Intégration du coût du cycle de vie et des enjeux climatiques*

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner, avant le 2 décembre 2016 à **AFITE - 7 rue Crillon - 75004 PARIS**

Fax : 01 40 23 05 39 - cmatinda@afite.org

Madame Monsieur

NOM Prénom

Fonction / Service

Organisme

Adresse

Code Postal Ville (Pays)

Téléphone Télécopie

E-mail

S'inscrit au colloque du 8 décembre 2016 « **Environnement et commande publique**, Intégration du coût du cycle de vie et des enjeux climatiques » et verse le montant de son inscription, soit :

- Plein tarif : **240 € TTC** (dont TVA 20 %)
- Adhérent AFITE : **190 € TTC** (dont TVA 20 %)
- Associations de protection de l'environnement & collectivités locales : **95 € TTC** (TVA 20%)
- Adhésion 2017 à l'AFITE au tarif préférentiel de 90 € (non soumis à TVA) et inscription au colloque au tarif membre (soit un total de **280 € TTC**)(Réservé aux nouveaux membres)

Règlement : par chèque bancaire (à l'ordre de l'AFITE)

par bon de commande administratif

par virement bancaire

Titulaire du compte : AFITE - IBAN : FR 76 3000 4008110000898285780

SIRET : 330 754 110 00055 - TVA : FR 66 330 754 110 - BIC : BNPAFRPPXXX

NB : merci de rappeler les nom et prénom du bénéficiaire au verso du chèque ou sur l'ordre de virement.

Déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation telles qu'elles figurent dans le programme.

DATE :

SIGNATURE :

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectifications aux données personnelles vous concernant.

N'utilisez qu'un bulletin par personne, en cas d'inscription multiple, merci de faire des copies du présent bulletin

INFORMATIONS GÉNÉRALES



ORGANISATION

Colloque organisé par l'AFITE (Association Française des Ingénieurs et Techniciens de l'Environnement). Association loi 1901 - Code NAF : 9499Z - SIRET : 330 754 110 00055 - TVA : FR 66 330 754 110

HORAIRES ET ACCÈS

Jeudi 8 décembre 2016

Accueil des participants à partir de 8h30

Lieu du colloque :

Auditorium St Gobain

LES MIROIRS

18, Avenue d'Alsace

92096 LA DEFENSE CEDEX

Accès :

METRO Ligne 1 (Vincennes - Grande Arche de La Défense) - Station : **ESPLANADE DE LA DEFENSE** - Accès à l'immeuble par la passerelle de l'Iris

Véhicule : Sortie DEFENSE 2 - Parking public LES IRIS



© Defacto

INSCRIPTIONS : RENSEIGNEMENTS, FORMALITÉS

Contact : AFITE – 7 rue Crillon - 75004 PARIS

Céline Matinda - Tél. : 01 40 23 04 50 - Fax : 01 40 23 05 39 - cmatinda@afite.org

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Vendredi 2 décembre 2016

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION :

- Les droits d'inscription sont fixés à 240 € TTC (dont TVA 20 %).
- Les membres de l'AFITE bénéficient du tarif promotionnel de 190 € TTC (dont TVA 20 %).
- Les collectivités locales et associations de protection de l'environnement bénéficient du tarif spécial de 95 € TTC (TVA 20 %).
- Outre le libre accès à la salle de conférence, ces prix comprennent le déjeuner, les collations servies au cours des pauses, et les documents de séance.
- Les inscriptions sont enregistrées dans leur ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles. Elles ne sont considérées comme définitives qu'une fois le règlement effectué et la confirmation délivrée.
- Tout participant régulièrement inscrit recevra une confirmation qu'il devra présenter à l'accueil du colloque.
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme ou les intervenants prévus si les circonstances les y obligent.

ANNULATION D'INSCRIPTION

Aucun remboursement ne pourra intervenir après le 2 décembre 2016. Au-delà de cette date l'intégralité des droits d'inscription reste exigible ; en contrepartie seront adressés les textes remis, le cas échéant, par les orateurs.

Il est possible de se faire remplacer en nous communiquant par écrit les nom et coordonnées du remplaçant.

